

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 20 juin 2011.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/11/06/03/MB.-

ORDRE DU JOUR :

3. Présentation de la lettre de mission du Chef de Corps de la Zone de Police de Mariemont.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-Charles,
DEVILLERS François, ALEV Nebih, Echevins et M. FACCO Giorgio, Président du
CPAS ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, Mme BILLIET Virginie, M. MONTERO
REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève, DRUART Rose-Marie,
GONZALEZ-MOYANO Astrid, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA
Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, BUONOPANE
Domenico, ROMAIN Eddy, SCHEIRELINCK Frédéric, Conseillers communaux et M.
BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Vu le Code la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le Plan Zonal de Sécurité de la Zone de police de Mariemont ;

Vu la lettre de mission adaptée à la Commune de Morlanwelz ;

Considérant que le Chef de corps de la Zone de police de Mariemont est venue
exposer la lettre de mission en séance du Conseil communal ;

Attendu que la documentation relative à l'objet ci-dessus a été mise à la disposition
des Conseillers communaux dans le dossier du Conseil communal disponible dans
le bureau du Secrétaire communal ;

PREND ACTE de la lettre de mission de la Zone de police de Mariemont adaptée à
la Commune de Morlanwelz.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

